La coopération décentralisée Dreux-Koudougou et la question de l'accès aux services sociaux de base de 1968 à 2022

Wourobè Lucien KONATÉ
w.lucienkonate@gmail.com
Laboratoire Systèmes Politiques, Économies, Religions et Cultures (SyPERC)
Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso

Résumé

La coopération décentralisée franco-burkinabè date de la première décennie des années 1960. Dans cette décennie, la ville de Ouagadougou adhère à la fédération mondiale des Villes jumelées en 1964 et le maire, le Docteur Joseph Issoufou CONOMBO est désigné membre du bureau exécutif de cette instance mondiale des villes et de la création du tout premier jumelage entre la ville de Ouagadougou et la ville de Loudun le 21 janvier 1967. Ce tout premier jumelage du genre en Afrique de l'Ouest a été suivi par bien d'autres à travers le pays, dont celui de Dreux-Koudougou qui attire notre attention particulière par sa singularité, son dynamisme, son exemplarité et ses actions humaines. Les axes de la coopération décentralisée Dreux-Koudougou concernent l'éducation, la santé, l'hydraulique, le développement urbain et l'appui institutionnel. La coopération décentralisée Dreux-Koudougou est une politique de la ville de Koudougou pour son développement local. Elle est une aventure humaine qui s'est concrétisée par beaucoup de projets de développement dans les secteurs socio-économiques. Pour aboutir à des résultats, nous adoptons une méthodologie de recherche basée sur l'exploitation des archives de l'Association les Amis de Dreux-Koudougou et les enquêtes administrées sous forme de questionnaires et d'entretiens avec les acteurs du jumelage et les populations bénéficiaires.
Ce travail est une contribution à la connaissance de l'histoire de l'amitié entre les villes et leur apport au développement local. Cette coopération décentralisée entre Dreux et Koudougou résulte des actions conjuguées du docteur Michel JOUSSET en 1968 et de l'ambassadeur Henri GUISSOU reçu à Dreux le 26 novembre 1969. Dans cette coopération décentralisée, les partenaires ont fait de l'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, leurs domaines de prédilection.

Mots clés : Koudougou, Dreux, coopération, décentralisée

Decentralized cooperation Dreux-Koudougou and the question of access to basic social services from 1968 to 2022

Abstract

The decentralized cooperation between France and Burkina Faso dates back to the first decade of the 1960s. During this decade, the city of Ouagadougou joined the World Federation of Twinned Cities in 1964, and the mayor, Dr Joseph Issoufou CONOMBO, was appointed as a member of the executive board of this world body of cities. The very first twinning between the city of Ouagadougou and the city of Loudun was created on 21 January 1967. This very first twinning of its kind in West Africa was followed by many others throughout the country, including that of Dreux-Koudougou twinning, which attracts our particular attention because of its uniqueness, dynamism, exemplary nature and human actions. The decentralized cooperation between Dreux and Koudougou focuses on education, health, water, urban development and institutional support. The decentralized cooperation between Dreux and Koudougou is a policy of the town of Koudougou for its local development. It is a human adventure that has resulted in many development projects in the socio-economic sectors.
To obtain the results, we adopted a research methodology based on the use of the archives of the Association des Amis de Dreux-Koudougou and surveys administered in the form of questionnaires and interviews with the twinning actors and beneficiary populations.
This work is a contribution to the knowledge of the history of the friendship between the cities and their contribution to local development. This decentralized cooperation between Dreux and Koudougou is the result of the combined actions of Doctor Michel JOUSSET in 1968 and Ambassador Henri GUISSOU, who visited Dreux on 26 November 1969. In this decentralized cooperation, the partners

made access to basic social services such as education, health, water, hygiene and sanitation their priority areas.

Keywords: Koudougou, Dreux, cooperation, decentralized

Introduction

Depuis le lendemain des indépendances en 1960, le Burkina Faso a fait de la coopération décentralisée un axe de développement en s'ouvrant aux villes du monde entier. C'est un levier de développement aussi important que les autres formes de coopération. La coopération décentralisée donne la possibilité aux acteurs des collectivités territoriales de prendre en charge un certain nombre de questions de développement. Dans la première décennie de ces indépendances, la ville de Ouagadougou adhère à la Fédération mondiale des villes Jumelées en 1964. Le maire de Ouagadougou, le Docteur Joseph Issoufou CONOMBO est désigné membre du bureau exécutif de cette instance mondiale des villes (I. F. Boyarm, 2005, p. 5). Il est à l'origine de la création du tout premier jumelage entre la ville de Ouagadougou et la ville de Loudun le 21 janvier 1967. Ce tout premier jumelage du genre en Afrique de l'Ouest a été suivi par bien d'autres à travers le pays, dont celui de Dreux-Koudougou qui attire notre attention particulière par sa singularité, son dynamisme, son exemplarité et ses actions humaines. Le processus de la décentralisation avec la communalisation intégrale du territoire avec les élections municipales de 2006 a exposé les collectivités territoriales à de nouveaux défis de développement. C'est ainsi que de nombreuses collectivités se sont engagées dans des actions de coopérations décentralisées pour satisfaire les préoccupations de ses populations axées autour des services sociaux de base. A l'issue des deuxièmes rencontres franco-burkinabè sur la coopération décentralisée tenues les 6 et 7 décembre 2007, le Président du Faso, Blaise COMPAORE (TNB, journal télévisé de 20 heures du 7 décembre 2007) a souhaité que :

> Les partenaires orientent la coopération décentralisée de plus en plus vers les secteurs sociaux. Pour le Président, ce qui est important dans le développement, ce ne sont pas les bâtiments, les infrastructures routières et autres. Cette coopération décentralisée doit permettre à l'homme d'être libéré de la faim, de la soif et de la maladie.

La commune de Koudougou a fait de la coopération décentralisée toute une politique de développement en diversifiant les partenaires (E. Ramdé, 2011, p. 60). Dans le cadre de la coopération décentralisée, elle entretient des relations d'amitié et de coopération avec Dreux (France), Melsungen (Allemagne), Todi (Italie), Evesham (Angleterre), San Maurizio Canavese, l'agglomération de Bourgen-Bresse, la commune de Pouytenga (Centre-Est), Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), l'arrondissement de Konsa (Bobo-Dioulasso). Parmi ces partenaires, le jumelage Dreux-Koudougou est le plus ancien et le plus actif. En effet, le jumelage Dreux-Koudougou est un jumelage croisé, car les villes qui sont jumelées à Dreux sont aussi jumelées à Koudougou. Chacune de ses villes intervient dans des domaines divers tout en soutenant les projets de développement dans la ville de Koudougou. Cependant, quel est l'apport de la coopération décentralisée Dreux-Koudougou dans l'accès aux services sociaux de base dans la commune de Koudougou ? De cette interrogation, découle des interrogations secondaires que sont : quels sont les domaines d'interventions de cette coopération décentralisée ? Quelles sont les réalisations dans les secteurs sociaux ?

Cette étude a pour objectif d'analyser l'apport de la coopération décentralisée dans l'accès aux services sociaux de base. Les réalisations dans le secteur social sont fort appréciables et permettent l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour aboutir à des résultats, nous adoptons une méthodologie de recherche basée sur l'exploitation d'une documentation fort variée constituée d'ouvrages spécifiques, de mémoires

 ISSN 1817-5589

et des rapports de l'Association les Amis de Dreux-Koudougou. Ces informations ont été complétées par des enquêtes administrées sous forme de questionnaires et d'entretiens avec les acteurs du jumelage. La réflexion s'articule autour de trois points essentiels dont le premier est consacré à une brève présentation des deux villes jumelles et l'origine de la coopération décentralisée Dreux-Koudougou. Le deuxième point montre les domaines d'intervention de la coopération décentralisée Dreux-Koudougou, et le troisième point fait ressortir les réalisations de la coopération décentralisée dans les secteurs sociaux.

1. Brève présentation du cadre d'étude

1.1. LA VILLE DE DREUX

Dreux est une commune française située dans le département d'Eure-et-Loir et dans la région Centre. Avec plus de 32 000 habitants, elle est la seconde plus grande ville du département. La communauté d'agglomération de Dreux dépasse les 57 000 habitants. La ville se situe à l'ouest de la région parisienne, à environ 90 km de Paris.

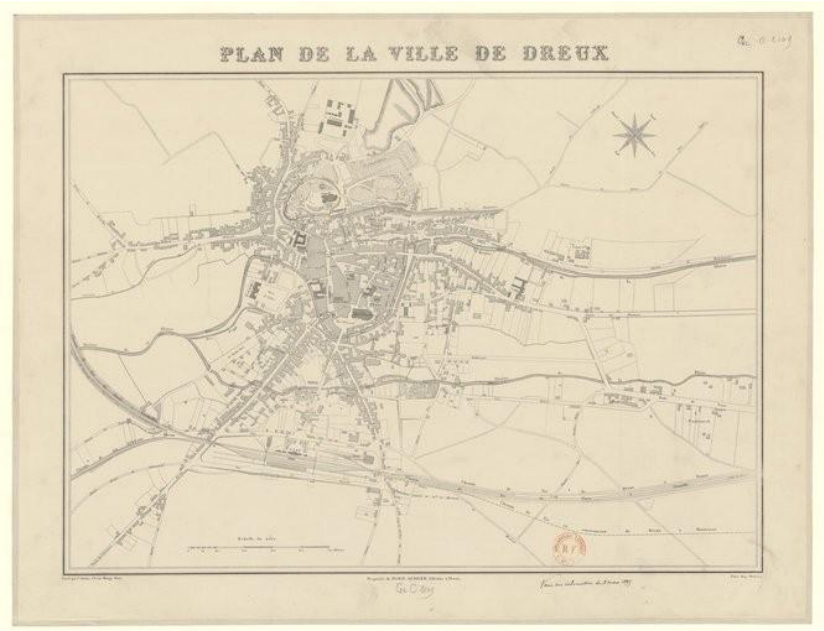

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 1 : La ville de Dreux

1.2. LA VILLE DE KOUDOUGOU

La commune de Koudougou au Burkina Faso a pour coordonnées géographiques 2° 21′ 51″ de Longitude Ouest et 12° 51′ 3″ de Latitude Nord. Sur le plan administratif, elle est située dans la région du Centre-Ouest, précisément dans la province du Boulkiemdé où elle est limitée à l'ouest par la commune de Réo, au sud par celle de Ramongo, au sud-ouest par la commune de Ténado. A l'est, elle fait frontière avec la commune rurale de Nandiala. Au nord, elle est limitée par les communes rurales d'Imasgho et de Soaw. Elle couvre une superficie qui atteint 720 km². Elle comprend une partie urbaine constituée de dix (10) secteurs à l'espace urbain à laquelle vingt-deux (22) villages ont été rattachés.

Dans le cadre du processus de décentralisation, la ville de Koudougou a été placée sous l'administration de la commune de Koudougou, collectivité territoriale dotée de la personnalité

morale et de l'autonomie financière. Elle est régie par la loi n° 055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso. A cet effet, 15 villages du département de Koudougou ont été rattachés à la commune de Koudougou.

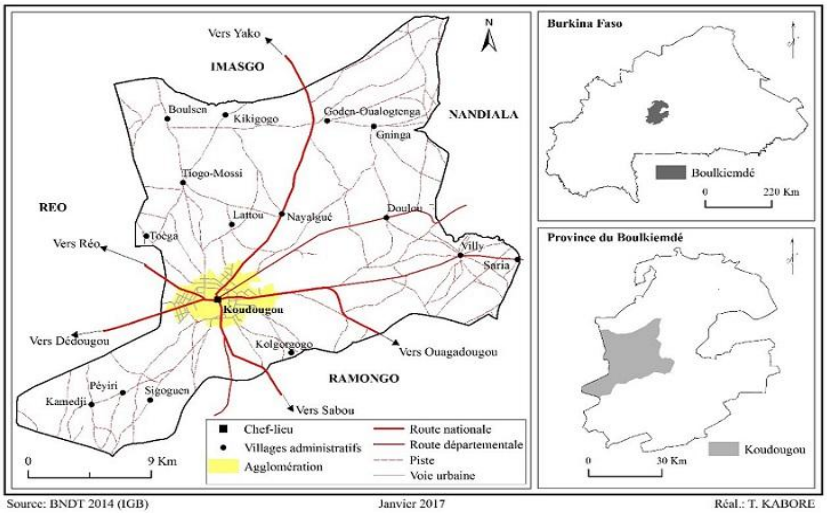

Figure 2 : Localisation de l'agglomération de Koudougou et de ses villages rattachés.

Les origines de la coopération décentralisée Dreux-Koudougou

La coopération décentralisée Dreux-Koudougou est une aventure humaine qui s'est concrétisée avec de nombreux projets de développement. Elle résulte des actions conjuguées de deux personnalités à savoir le docteur Michel JOUSSET en 1968 et de l'ambassadeur Henri GUISSOU en 1969.

1.3. LE DOCTEUR JOUSSET : UN HOMME, UNE HISTOIRE, UN DESTIN COMMUN AVEC LA HAUTE-VOLTA, ACTUEL BURKINA FASO

Le Dr Michel JOUSSET est un médecin français en ophtalmologie dans la région parisienne. Originaire de Dreux, le Dr JOUSSET avait décidé d'effectuer dans les années 1968 et de parcourir l'Afrique en administrant des soins ophtalmologiques. Depuis 1968, ce médecin passait un séjour d'un mois en Haute-Volta pour soigner de dispensaire en dispensaire les patients qui s'impatientaient depuis plus d'une année lorsqu'ils ont appris de ces nouvelles. Dr JOUSSET ne connaissait pas la Haute-Volta avant sa rencontre avec un missionnaire de la congrégation des Rédemptoristes qu'il avait soignés. C'est ce dernier qui l'avait informé des problèmes de santé en Haute-Volta (J. Gray, 1978). C'est à travers cette rencontre avec les Rédemptoristes installés à la Place du Vieux-Pré-à-Dreux que le Dr JOUSSET a connu la Haute-Volta, notamment la région de Fada N'Gourma avec ses dispensaires et le Centre Hospitalier et celui de Dori. En effet, l'hôpital de Fada N'Gourma a été construit en 1967 par le Fonds européen de Développement à la demande du gouvernement voltaïque. Mais, il n'a pas pu fonctionner pour des raisons de ressources humaines et financières (J. Gray, 1978).

De retour dans son pays, le Dr JOUSSET avait organisé en février 1969 à Dreux une projection cinématographique avec les photos prises lors de son aventure en Haute-Volta. Ce film appelé « l'ile Nue » a été projeté au cinéma « l'IDEAL » devant une pléthore de cinéphiles drouais acquis à sa cause. Parmi ceux-ci, nous avons l'opticien Claude PILLET, son épouse Odile PILLET, Odette HUSSON et Denise CAUCHON et bien d'autres. Dans le film « l'ile Nue », il est question des conditions climatiques et sanitaires ainsi que des modes de vie des populations. A travers cette série de projections, le Dr JOUSSET a montré aux yeux du monde

 ISSN 1817-5589

et des cinéphiles certains vécus des populations voltaïques essentiellement rurales. O. Husson (1970, p.1), cinéphile, à travers ses souvenirs, dit ceci :

> La première fois que j'ai entendu parler de Koudougou, c'est la soirée organisée par Dr JOUSSET avec une conférence sur la Haute-Volta au cours de laquelle le film « l'ile Nue » fut projeté au cinéma « l'Idéal » en février 1969. C'est au cours de cette conférence intéressante que Dr JOUSSET invitait tous les Drouais à un prochain voyage afin de concrétiser un jumelage avec Dreux.

1.4. LA VISITE DE L'AMBASSADEUR HENRI GUISSOU

Le 26 novembre 1969, Henri GUISSOU, ambassadeur de la Haute-Volta à Paris de 1961-1964 et de 1966-1976 a été reçu officiellement à la mairie de Dreux pour demander l'amitié entre la ville de Dreux et la ville de Koudougou (O. Husson, 1970, p.1). Cette première visite préparait les bases d'une relation de coopération dans de nombreux domaines de coopération. Le 2 juillet 1970, l'Ambassadeur Henri GUISSOU est de nouveau reçu à l'hôtel de ville de Dreux où il signe le livre d'or présenté par Jean CAUCHON. De cette visite, de nombreux échanges se sont enchainés pour la signature de la charte du jumelage le 8 janvier 1972 à Koudougou, et le 8 avril 1973 à Dreux.

2. Les domaines de la coopération décentralisée Dreux-Koudougou

Le secteur social est le domaine de prédilection des partenaires de la ville de Koudougou. Pour O. Kologo (2008, p.18), « le socle du jumelage repose sur la dimension humaine et non matérielle. Mais, il faut savoir que le jumelage n'est pas seulement l'humanitaire, mais le développement avec des domaines d'intervention divers et variés ». Pour le cas de Dreux-Koudougou, le jumelage concerne plusieurs domaines avec une particularité accordée aux secteurs sociaux comme l'éducation, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

2.1. L'ÉDUCATION

Dans le domaine de l'éducation, les actions du jumelage concernent le parrainage scolaire, la cantine scolaire et la construction d'infrastructures scolaires.

2.1.1. Le parrainage scolaire

Parrainer un enfant, c'est l'aider financièrement à suivre assidûment l'école et à rester en bonne santé. Et selon Jean-Albert DELACOURT « Le jumelage avec les parrainages d'enfants scolarisés et la coopération décentralisée sont une aide Nord-Sud importante (…) ». Les parrainages entrent également dans le cadre des missions associatives de l'association ADK. En effet, elle gère le parrainage par des familles drouaises et italiennes de Todi. L'association gère environ 130 parrainages pour Dreux et environ 330 pour Todi. Le financement des parrainages est exclusivement privé. L'argent versé par les Drouais au titre du parrainage est intégralement reversé aux filleuls. Les frais sont couverts par les cotisations

des adhérents, parrains ou membres actifs, d'où l'importance pour les finances de l'association de l'adhésion des parrains. Le montant conseillé du parrainage est fonction de l'âge de l'enfant et de ses besoins : 10 euros/mois pour un enfant de classe primaire et 20 euros/mois pour un enfant de classe secondaire.

Tableau I : Le financement des parrainages scolaires Dreux-Todi de 2011 à 2022

Années	**Recettes (francs CFA)**	**Charges (francs CFA)**
2006	58 663 546,424	60 629 449,553
2007	60 168 967,739	61 065 660,958
2008	61 168 646,207	64 346 101,915
2009	60 741 618,20	58 417 562,549
2010	63 877 092,66	61 504 496,191
2011	63 135 205,293	61 665 205,656
2012	65 157 520,724	64 268 043,032
2013	58 532 683,002 5	60 566 412,085 3
2014	65 157 520,724	64 268 043,032
2015	46 324 339,297	46 732 488,861 54
2016	46 324 339,297	46 732 488,861 54
2017	25 120 529,272	24 839 504,174 06
2018	36 462 025,802	27 712 681,108 47
2019	22 526 219,337	27 124 773,087 65
2021	13 857 747,582	14 725 198,237 94
Total	747 218 001,560 5	744 898 109,302 5

Source : A.D.K., *Rapports financiers des activités de parrainages* de 2006 à 2021.

En analysant le tableau, nous constatons que le montant des financements des parrainages est très important et demande une mobilisation des acteurs du jumelage pour augmenter les sources de financement. Les parrainages par des familles de Dreux et des environs permettent à de nombreux enfants de fréquenter l'école.

2.1.2. La cantine populaire et scolaire

Une cantine populaire est ouverte à des enfants en difficulté et à des femmes handicapées. Elle assure cinq (05) repas équilibrés dans la semaine : deux (02) repas de riz, deux (02) repas de tô, un (01) repas de haricots blancs auxquels on ajoute une protéine végétale, la spiruline. Elle assure un repas par jour à une cinquantaine d'enfants et de personnes handicapées (A.D.K., 2015, p.1). Hormis cette cantine populaire, la cantine est ouverte dans des écoles où l'ADK intervient. Les enfants reçoivent leurs repas à midi à l'école, ce qui leur permet d'être assidus à l'école.

 ISSN 1817-5589

2.2. LA SANTÉ

Dès 1970, dans le cadre du jumelage entre Dreux et Koudougou, les actions de la coopération ont été des actions ponctuelles, dont l'envoi de médicaments, de lunettes, de matériel médical. Des séances de vaccinations ont été menées à plusieurs reprises. Le Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle (CREN) de Koudougou a été construit en 1978 et inauguré en 1982. Son rôle est d'effectuer une action éducative, de prévoir et traiter les états de malnutrition du nourrisson et de l'enfant, de fournir un équilibre alimentaire en tenant compte des habitudes et de former les femmes pour la poursuite de l'action dans les villages (A.D.K., 2013, p.1).

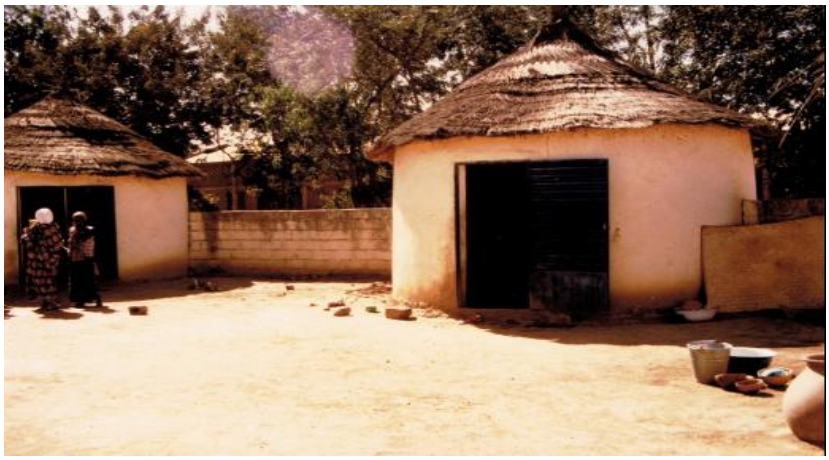

Photo 1 : 2 des 6 cases familiales du CREN à Koudougou en 1982

Source : A.D.K., 2013, jumelage-coopération Dreux-Koudougou, 40ème anniversaire (1972-2012), livret n° 3, p.1.

2.2.1. Le jumelage hospitalier Dreux-Koudougou

Dans le cadre de la coopération décentralisée, les deux comités de jumelage organisent des stages d'étude en soins infirmiers au profit d'élèves, des étudiants et des agents des deux villes jumelles. De 1992 à 2008, les deux comités ont organisé conjointement des stages annuels pour le renforcement de la coopération décentralisée.

Mission d'une équipe hospitalière drouaise au Centre Hospitalier Régionale de Koudougou (CHR) : Du 9 au 24 février 2004, la délégation de Dreux se rend au Centre Hospitalier de Koudougou pour une mission d'étude. Elle est composée de : Mlle CLEBANT Véronique, technicienne de laboratoire ; M. JOUANNEAU, ingénieur subdivisionnaire, chargé des services techniques et des travaux ; Mme MIGNOT Hélène, directrice des Soins et M. QUINT Fabrice, électricien du service biomédical.

La mission avait pour objectifs d'apporter une aide méthodologique pour établir un état des lieux des infrastructures ; de proposer une stratégie fonctionnelle de maintenance des bâtiments et des équipements ; de poursuivre les échanges de pratiques professionnelles ciblées sur le laboratoire d'analyse, et de poursuivre le travail engagé sur le projet d'établissement, pivot de la réforme hospitalière en cours au Burkina Faso.

Mission d'une équipe hospitalière Koudougoulaise au CHR de Dreux : Du 13 septembre au 8 octobre, une délégation de Koudougou se rend à Dreux. Elle était composée de M. BARRY Hassan, Directeur général du CHR ; du Dr SOME Hubert, président de la CME ; du Dr THOMBIANO Oumarou, médecin gynécologue et OUEDRAOGO Pascal, maintenancier du CHR.

La mission avait pour objectifs de connaître le contexte drouais et réactualiser les orientations du jumelage avec le directeur du CHR de Dreux, de rencontrer les instances institutionnelles,

de changer des pratiques professionnelles sur le plan médical, de la formation à la maintenance du matériel et transmission de pièces détachées.

Mission d'une équipe d'étudiants drouais dans les centres de santé de Koudougou : En décembre 2004, dans le cadre de leur stage de santé publique, dix étudiants de troisième année de l'Institut de Formation en Soins infirmiers sont partis à Koudougou (9 filles, 1 garçon), encadrés par deux (02) formatrices. Ils avaient plusieurs objectifs qui sont : découvrir l'Afrique et plus particulièrement Koudougou, son mode de vie, sa culture, son système éducatif, ses religions pour adapter la prise en charge des soins à Koudougou et en France. Ensuite, découvrir le système de santé au Burkina Faso en appréciant l'organisation et le fonctionnement des centres de santé et de promotion sociale et de l'hôpital. Enfin, découvrir les différentes dimensions de la profession d'infirmière dans les deux pays et mener des mini actions humanitaires. (ADK, 2005, p.4). Ils sont repartis dans les centres de santé et de promotion sociale de la ville de Koudougou à savoir le secteur VI, VIII, X et le centre urbain.

Mission d'une équipe d'étudiants drouais dans les centres de santé de Koudougou : Du 23 janvier au 13 février 2007, 9 étudiants de troisième année de formation infirmière et un formateur de l'Institut de Formation en Soins infirmiers sont mis en position de stage dans les centres de santé à Koudougou. Ils sont répartis comme suit : 3 étudiants au CSPS du secteur 7 ; 2 étudiantes à la maternité urbaine (secteur 1) ; 2 étudiantes en service de chirurgie de l'hôpital de l'amitié ; 2 étudiantes au CSPS de Ramongo.

Le jumelage des établissements hospitaliers de Dreux et Koudougou a permis l'échange de personnel médical, paramédical et administratif et l'envoi de plusieurs conteneurs de matériel.

2.2.2. La construction des incinérateurs

Hormis cet appui institutionnel et matériel, les actions du jumelage ont été aussi marquées par la construction de dix (10) incinérateurs pour déchets de soins médicaux dans les centres de santé dans la commune de Koudougou.

2.3. L'ÉTAT DES LIEUX DE L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE DE KOUDOUGOU

L'accès à l'eau et à l'assainissement constitue un besoin fondamental pour l'homme. Mais cet accès est de plus en plus difficile à cause des problèmes engendrés par le dérèglement climatique, les conflits, le développement des villes, l'accroissement de la population et les diverses pressions qu'exercent les populations sur les ressources en eau. Malgré d'importants progrès enregistrés ces dernières années, on est loin de l'objectif fixé par les Nations Unies (ODD 6) : « Garantir l'accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Le diagnostic fait au niveau de la ville de Koudougou montre que le taux de couverture en eau potable est estimé à 76 %, mais de grandes disparités existent entre les zones urbanisées et les villages rattachés (COMMUNE DE KOUDOUGOU, 2006, p.23). Dans la ville de Koudougou, les questions d'eau dans cette zone reviennent à l'Office Nationale de l'Eau et d'Assainissement (ONEA) qui assure l'extension du réseau, la construction de bornes-fontaines et les branchements privés en collaboration avec la mairie. Les villages rattachés à Koudougou, tout comme les autres villages du Burkina Faso, ont pour sources d'eau potable les pompes à motricité humaine (PMH), les postes d'eau autonomes (PEA), les mini réseaux d'adduction d'eau potable (AEPS) et les puits à grand diamètre. Les statistiques de 2013 ont montré que la commune comptait 281 PMH dont 39 en panne, 81 puits dont 38 sont temporaires (dépendant de la pluviométrie), 4 mini-réseaux dont un seul est fonctionnel.

 ISSN 1817-5589

Formuler des transitions qui permettent plus facilement de suivre enchaînement de vos idées

3. Les réalisations de la coopération décentralisée Dreux-Koudougou

3.1. LES RÉALISATIONS EN INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

L'éducation est le domaine de prédilection des activités du jumelage Dreux-Koudougou. Dans le cadre de la décentralisation territoriale en 2006, les partenaires drouais se sont engagés à accompagner la commune dans la réalisation d'infrastructures scolaires dans les 15 villages nouvellement rattachés à la commune de Koudougou pour remplacer les écoles sous-paillotes. Ces réalisations contribuent à la mise en œuvre du plan communal de développement dans son objectif de fournir un environnement d'apprentissage sûr et une éducation de qualité pour les apprenants. C'est ainsi que de 2006 à nos jours ce sont une cinquantaine de classes qui sont réalisées dans les écoles de la commune.

Tableau II : les réalisations de salles de classe au primaire

N°	Ecoles	Nombre de classes	Financement
1	Zinguedeguin/Koudougou	6	Dreux-ADK-Région Centre
2	Amitié/Koudougou	6	Dreux-ADK
3	Koudougou/Secteur 6	1	ADK-Dreux-Région Centre-Koudougou
4	Koudougou/secteur 10	2	ADK
5	Koudyiri	1	ADK
6	Ecole Sud	1	ADK-Dreux-Koudougou-Conseil Régional du Centre
7	Silmiyiri	1	ADK
8	Boulsin	1	ADK
9	Doulou	1	ADK-Dreux
10	Gninga	1	ADK-Dreux
11	Godin-Wologotinga	1	ADK-Dreux
12	Kamedji	1	ADK-Dreux
13	Kikigogo-walaba	3	ADK-Dreux
14	Kolgrogogo	1	ADK-Dreux
15	Lattou	1	ADK-Dreux
16	Nayalgué	3	ADK-Dreux
17	Péyiri	1	ADK-Dreux
18	Saria B	2	ADK-Dreux
19	Sigoghin	1	ADK-Dreux
20	Toêga	1	ADK-Dreux
21	Tiogo Mossi	1	ADK-Dreux
22	Villy	1	ADK-Dreux
Total		38	

Source : A.D.K., *Rapports d'activités du jumelage* Dreux-Koudougou de 2005 à 2022.

Tableau III : les réalisations de salles de classe au postprimaire

Etablissements	**Nombres de classes**	**Financement**
Collège communal de Koudougou	4	La ville de Todi
Lycée communal de Koudougou	3	A.D.K.-Todi
CEG/secteur 9 de Koudougou	2	A.D.K.-Dreux
Collège de Guy	2	Dreux-Région centre
CEG de Villy Sig Voussé	1	ADK-Dreux
Total	12	

Source : A.D.K., *Rapports d'activités du jumelage* Dreux-Koudougou de 2005 à 2022.

En analysant ces tableaux, nous pouvant dire que la coopération décentralisée dans l'éducation est fructueuse au regard des nombreuses réalisations. Les réalisations d'infrastructures scolaires contribuent à améliorer l'offre éducative dans la commune de Koudougou. En effet, les salles de classe construites permettent de remplacer les classes sous-paillotes dans les villages de la commune. Cela permet aux élèves et aux enseignants d'avoir un cadre idéal pour l'enseignement-apprentissage. Elles réduisent le taux de déperdition scolaire pour insuffisance de capacité d'accueil et améliorent le rendement scolaire. Au total, c'est plus d'une trentaine de salles de classe qui a été réalisée dans les écoles primaires de la commune de Koudougou et une dizaine au postprimaire. L'acquisition de ces salles de classe a permis de normaliser certaines écoles primaires et de doter le continuum éducatif de salles de classe propres à eux où les élèves peuvent apprendre dans la sérénité.

3.2. L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

Le diagnostic fait en matière d'accès en eau potable et en assainissement dans la commune de Koudougou fait ressortir un déficit d'infrastructures hydrauliques. Les besoins exprimés par la commune ont permis aux partenaires de mieux orienter leurs interventions vers le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Depuis 1972, de nombreux projets ont été réalisés dans le but de satisfaire la demande en eau potable et les besoins en assainissement : bornes-fontaines, puits à ciel ouvert pour les jardins pédagogiques. Dès les années 2000, les réalisations de puits à ciel ouvert ont été remplacées par des forages équipés d'une pompe à motricité humaine (PMH). Les réalisations les plus récentes sont à l'école de Nayalgué, inauguré en 2009 en présence de Gérard Hamel, maire de Dreux et celles de Nagrin, Kadmindi et Palogo dont la construction est terminée en 2012.

3.2.1. Le projet eau et assainissement

Dans le cadre de la loi Oudin Santini[1], de nombreux projets d'eau et d'assainissement sont financés par la ville de Dreux et ses partenaires dans la ville de Koudougou et ses villages rattachés. Ainsi, de 2014 à 2016, de nombreuses infrastructures sont réalisées : la construction de 12 nouveaux forages, la réhabilitation de 15 forages existants, et la construction de 12 blocs de 3 latrines publiques. Le projet a pris fin en 2018, avec une

[1] La loi n° 2005-95 du 9 février 2005 appelée loi Oudin Santini fut proposée par le député français pour permettre aux collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée d'accorder 1 % de leur budget eau et assainissement aux projets eau et assainissement dans des collectivités partenaires. Celle-ci permet aux communes et aux établissements publics intercommunaux de financer sur le budget des services publics de l'eau et de l'assainissement, des actions de coopération décentralisée dans ces mêmes domaines de l'eau et de l'assainissement.

 ISSN 1817-5589

enveloppe financière de 226 000 € dépensée pour un budget initial de 230 000 €. La répartition de la contribution des partenaires financiers se présente comme suit (A.D.K., 2016, p. 6) :

Tableau IV : Financement du projet eau et assainissement

Les partenaires financiers	Montant (euro)	Pourcentage
Agence de l'Eau Seine Normandie	161 000	70 %
Agglomération du pays de Dreux	29 900	13 %
Mairie de Dreux	19 550	8,5 %
A.D.K.	19 550	8,5 %
Total	230 000	100 %

Source : A.D.K., rapport d'activités de 2018, p. 6.

Ces dispositifs d'accès à l'eau potable ont permis de réduire la corvée d'eau des populations bénéficiaires qui parcouraient de longues distances à la recherche d'eau potable. Au total, plus d'une vingtaine de forages sont réalisés et plus d'une quinzaine réhabilitée dans le cadre de ce jumelage.

3.2.2. Les réalisations infrastructures d'assainissement

Au-delà de l'accès à l'eau potable, le jumelage-coopération Dreux-Koudougou a permis la réalisation de latrines publiques et scolaires qui permettent d'assainir le cadre de vie et de travail. En effet, les réalisations d'infrastructures scolaires ont été toujours accompagnées de constructions de blocs de latrines au profit des élèves et des enseignants. Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des réalisations d'infrastructures d'assainissement.

Tableau V : Les réalisations de latrines publiques et scolaires

Lieu et Etablissements		Blocs	Nombre de latrines	Financement
Koudougou	CEG du secteur 9	1	4	Dreux-ADK
	Secteur 10	2	6	Dreux-ADK
	Secteur 4	1	4	Dreux-ADK
	CEG communal (secteur 5)	2	8	Dreux-ADK
	Ecole de Dapoya	2	6	Dreux-ADK
	Ecole Koudyiri	1	4	Dreux-ADK
	Ecole Zoodnoma	1	4	Dreux-ADK
	Ecole Zinguedeguin	2	8	Dreux-ADK-Région Centre
Ecole Saria B		1	4	Dreux-ADK
Tiogo Mossi		1	4	Dreux-ADK
Kikigogo-Walaba		1	4	Dreux-ADK
Ecole Nayalgué		1	4	Dreux-ADK
Ecole Péyiri		1	4	Dreux-ADK
CEG de Villy		1	4	Dreux-ADK
CEG de Guy		1	4	Dreux-ADK
Total		19	72	Dreux-ADK-Région Centre

Source : ADK, Rapports d'activités du jumelage-coopération Dreux-Koudougou de 2004 à 2022.

3.2.3-Le projet déchet

Les villes et campagnes du Burkina Faso sont devenues des dépotoirs d'ordures. La commune de Koudougou ne déroge pas à cette situation d'insalubrité. Face à cette situation, le jumelage-coopération Dreux-Koudougou a mis en œuvre le projet « déchets dans la ville de Koudougou » afin de débarrasser la ville de ses ordures. Le projet de ramassage des déchets mécanisé, initié en 2018, a été mis en œuvre en 2019. Il est conduit par Marcel ZONGO, responsable de la salubrité publique de la mairie de Koudougou. Ce projet s'étalait sur 3 ans soit de 2019 à 2021 couvrant les dix (10) secteurs de la ville de Koudougou. Il a commencé par trois (03) secteurs afin de couvrir l'ensemble des secteurs de la ville à la fin du projet. Le projet comprenait la fourniture de neuf (09) tricycles motorisés, de poubelles basculantes et des séances de sensibilisation de la population sur l'écocitoyenneté.

Les principes du projet consistaient au déblocage des fonds chaque année, le retour d'expérience à la fin de la première année, le recrutement de jeunes pour assurer le ramassage des déchets avec les tricycles motorisés avec bac basculant arrimé, la stratégie de porte à porte pour l'enlèvement des ordures sauvages, la mise à disposition des poubelles/bac à ordures dans les dix (10) secteurs, la sensibilisation de la population et des acteurs pour assurer la réussite de cette opération de ramassage par les canaux de communications comme la radio. Dans les marchés, il est mis une cellule de veille et la prise en compte des recommandations de Centr'aider, l'un des partenaires de l'A.D.K. Dans le cadre du projet, la Mairie s'est dotée d'un camion-benne et d'une goudronneuse pour le transport des déchets des zones de transfert à la déchèterie municipale. Le projet est financé par l'agglomération du pays de Dreux, les A.D.K., et la Mairie Koudougou, pour un montant total de 32 386 € (A.D.K., 2020, p. 4). Les trois premières années du projet déchet ont été un grand succès, car la ville a été rendue propre par endroit. Cependant, avec les insuffisances, l'insalubrité est de retour, car la déchèterie municipale est pleine et il faut des centres de transformation des déchets ménagers.

Conclusion

La coopération décentralisée Dreux-Koudougou, malgré la modicité des moyens mis en œuvre, constitue un appoint indispensable et bien adapté aux besoins des populations de la commune de Koudougou. Plus que l'apport financier, l'accès des populations aux services sociaux de base comme l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement est l'un des apports visibles de cette coopération au développement qui se veut humain. Grâce à cette coopération, l'offre éducative a évolué et de nombreux enfants vont à l'école. Les soins de santé et les capacités des agents sont renforcés et les populations ont accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux soins de santé. Mais si l'assistance financière et technique en faveur de la collectivité est la plus visible, les échanges culturels et la sensibilisation des populations du nord aux problèmes du sous-développement et de la mondialisation constituent l'autre volet nécessaire de la coopération. Selon le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur, l'année 2024 sera consacré à la promotion et de la consolidation de l'axe de la coopération décentralisée par le renforcement des collectivités territoriales[2].

[2]Karamoko Jean-Marie TRAORE, Propos du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur au journal télévisé de 20 h de la Radiotélévision nationale du Burkina Faso

 ISSN 1817-5589

Bibliographie

OUVRAGES, MÉMOIRES

BOYARM Idrissou Félix, 2005, *Histoire de la coopération décentralisée au Burkina Faso*, 25 pages.

GRAY Jean, 1978, *Le développement au ras du sol chez les paysans du Tiers-Monde*, éditions Entente, 285 pages.

RAMDE Eunoc, 2010-2011, *la politique de la coopération décentralisée dans la commune de Koudougou de 1970-2010*, mémoire, maitrise, Histoire politique et sociale, Université de Koudougou, 145 pages.

LES RAPPORTS

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 1er avril 2005, exercice 2004, 12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 31 mars 2006, exercice 2005,12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 24 mars 2007, exercice 2006, 12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 29 février 2008, exercice 2007, 12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 27 mars 2009, exercice 2008, 8 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 19 mars 2010, exercice 2009, 8 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 25 mars 2011, exercice 2010, 8 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 23 mars 2012, exercice 2011, 12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 22 mars 2013, exercice 2012, 12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 21 mars 2014, exercice 2013, 12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 13 mars 2015, exercice 2014, 10 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 11 mars 2016, exercice 2015, 12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, 2013, *jumelage-coopération Dreux-Koudougou*, 40ème anniversaire (1972-2012), livret n° 1, 2 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 17 mars 2017, Exercice 2016, 8 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 16 mars 2018, exercice 2017, 12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 15 mars 2019, exercice 2018, 12 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 13 mars 2020, exercice 2019, 8 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 9 avril 2021, exercice 2020, 8 pages.

AMIS DE DREUX-KOUDOUGOU, Jumelage-coopération Dreux-Koudougou (Burkina Faso), compte rendu, Assemblée générale statutaire, 1er avril 2022, exercice 2021, 10 pages.

COMMUNE DE KOUDOUGOU, 2006, *Accompagnement et appui des collectivités locales africaines pour l'élaboration de stratégies concertées d'intervention pour les services d'eau et d'assainissement*, phase 1, rapport définitif du diagnostic socio-économique et technique, 100 pages.

HUSSON Odette, *30 années du jumelage Dreux-Koudougou 1969-1999 : L'idée du voyage en Haute-Volta*, récit, 1970, 2 pages.

 ISSN 1817-5589